



Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 087-218705705-20221004-542022-AR

Folio 54 bis /2022

Il sera adressé copie pour information et suite à donner à :

- Madame la Préfète de la Haute-Vienne,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Vienne,
- Monsieur le Président du Conseil Département de la Haute-Vienne,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Magnac-Laval,
- Monsieur le Président de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche,
- Monsieur le Directeur du SAMU de la Haute-Vienne,
- Monsieur le Président du SDIS,
- Monsieur le Directeur de la société CITELUM.

Fait à Dompierre-les- Eglises, le 4 octobre 2022

Le Maire,

Philippe GUIBERT



*Philippe Guibert*